

Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 14 novembre 2017

Excusés : *Néant*

Absents : *FLEURY Jacky & LEPEC Bertrand*

11/13 présents

MAYENNE COMMUNAUTÉ (TEPCV)

1.5 M€ de supprimés au détriment de notre communauté. Cette somme nous avait été promise et annoncée en grande pompe lors de la venue de Mme ROYAL à VILLAINÉ LA JUHEL qui était ministre de l'environnement sous l'ancien gouvernement. Le gouvernement actuel revient sur les promesses tenues : **750 M€** initialement annoncés reviendraient à **350 M€**, supprimant ainsi **400 M€** dont les **1.5 M€** à notre bénéfice.

Concernant notre commune, nous avons lancé le projet de liaison jusqu'à ARON. Le montant prévisionnel était de **120.000 €** pour les deux communes dont **70 %** de subvention. Après l'étude du marché et sa validation, nous en avons pour **90.000 €** avec toujours **70 %** de subventionnement.

Nous sommes solidaires des actions menées pour faire revenir à la raison nos gouvernants et sommes dans l'attente des résultats des démarches amorcées. Notre président communautaire devait se rendre au palais de l'Élysée et les maires mécontents devaient se manifester lors du congrès annuel des maires de France.

Quel avenir des projets terminés sans compensation, des projets commencés et des projets à l'état d'étude ?

Depuis, les contacts ont bien eu lieu au palais présidentielle et des « pressions » envers quelques ministres et secrétaires d'État ont rappelé leurs obligations et leurs promesses.

SALLE COMMUNALE

En raison du départ de Monsieur COUSIN, nous recherchions une personne pour assurer le suivi des locations y compris les états des lieux et l'entretien du parquet.

Madame FORVEILLE s'est portée candidate et nous la recruterons avec un contrat « adjoint technique » pour **1h00 / semaine**. Son recrutement prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2018.

Nous délibérons :

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

ÉGLISE

Nous proposons un second devis d'une entreprise campanaire. Le système de tintement et de volée, puis le balancement des cloches sont défectueux. De plus, le marteau abîme la cloche.

Le montant de la réparation du tintement et de la volée est de **2021.40 €**.

Le changement du battant s'élève à **690 €**.

Nous prendrons également un contrat de maintenance annuel d'un montant de **264 €**.
Ce qui fera au total pour les réparations : **2711.40 €** et en sus pour l'entretien : **264 €**

Nous délibérons :

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

VESTIAIRES

Nous venons de recevoir la première esquisse du futur vestiaire. Les plans ont été créés par notre architecte et en fonction de ce que nous souhaitions suite à une première réunion impliquant des élus et des membres du bureau du club.

Quelques modifications sont demandées : agrandir les vestiaires, proposition de préau sur le devant du club-house, ajout de fenêtres, meilleure agencement de l'intérieur (couloir trop grand).

Trois nouvelles propositions nous ont été envoyées avec un budget prévisionnel qui s'envolerait. À réfléchir avec le COPIL et l'architecte lors d'une prochaine réunion.

TRÉSORERIE

Suite au décompte de l'indemnité de conseil de l'exercice comptable 2017, nous devons délibérer pour allouer une somme au comptable du trésor dit « receveur communal ».

Il y aurait une indemnité pour Mme KAGHAZKANANY et M.RICHOU.

Le montant serait de **181.76 €** pour chacun d'eux.

Nous proposons le refus car, à ce jour, nous n'avons aucun conseil de leur part.

Nous délibérons (pour le refus) :

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

VOIRIE

Sur le secteur de « MONTPINÇON », un lieu-dit dénommé « Les Mésanges » n'a jamais été officialisé. Pour cela, nous souhaitons clarifier cette dénomination vis-à-vis des services du cadastre

Nous délibérons :

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

COMPTABILITÉ

Nous proposons deux décisions modificatives suite à des remarques de la trésorerie pour des « erreurs » d'imputation en raison de nouvelles données nationales. Cela ne modifie en rien notre budget mais nous devons faire quelques ajustements de lignes budgétaires.

Pour le budget « ASSAINISSEMENT », une recette de **9832.85 €** faisant en recettes et dépenses, un budget équilibré de **77 135.87 €**.

Pour le budget « COMMUNE », c'est une modification en raison d'amortissements obligatoires et non prévus. **15 425.48 €** en recettes et **5740.94 €** en dépenses. Ce qui fait un budget de **609 359.64 €** en recettes et **599 675.10 €** en dépenses.

Nous délibérons (pour les deux DM) :

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

DEVIS FLEURISSEMENT & TAILLES

En raison du départ d'ÉVY, nous sommes surchargés de travail et un seul agent ne pouvant tout faire, nous avons décidé de sous-traiter ponctuellement certaines tâches qu'ÉVY faisait.

Quatre prestataires ont répondu et nous proposons de retenir deux sociétés différentes pour le fleurissement et les tailles d'entretien.

Fleurissement annuel : JARDIN AUTREMENT (LE HORPS) – **1007.94 €**

Tailles d'entretien : JARDIN PAYSAGES (SAINT GEORGES BUTTAVENT) – **976.80 €**

Nous délibérons :

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

QUESTIONS DIVERSES

SALLE COMMUNALE

*Nous allons refaire un règlement plus simplifié.
À suivre...*

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nous en reparlerons lors du prochain conseil du mois de décembre.

JEUNESSE

*Nous discutons de la proposition faite par MAYENNE COMMUNAUTÉ concernant l'adhésion annuelle. Plus de 1000 € pour combien de participants ? Nous préférons mettre cette somme au profit d'un plus grand nombre d'adolescents Bazogéens.
On en reparlera...*

Prochain conseil le mardi 12 Décembre 2017